

<http://snetap-fsu.fr/Budget-2013-du-Ministere-de-l.html>



Budget 2013 du Ministère de l'Agriculture : Un budget en rupture ... Pas pour tout le monde !



- Nos Actions - Les Communiqués -
Date de mise en ligne : lundi 1er octobre 2012

Copyright © Snetap-FSU - Tous droits réservés

Si la [FSU](#) a apprécié positivement l'annonce de l'arrêt des suppressions de postes dans la fonction publique et les créations d'emplois dans les secteurs prioritaires (Éducation, justice, sécurité), elle ne peut accepter que cela se fasse au prix de suppressions d'emplois dans les autres ministères affaiblissant de fait les missions qu'ils ont en charge. De même « les contraintes budgétaires » ne peuvent être indéfiniment utilisées pour ne pas négocier la revalorisation des salaires des agents de la Fonction publique et des services publics.

Ainsi, au [MAAF](#), le budget 2013 est-il globalement en diminution, alors que l'enseignement (pourtant prioritaire) représente plus de la moitié des effectifs de personnels. La sécurité alimentaire, présentée comme la deuxième priorité du Ministère, voit pourtant ses effectifs amputés de 64 emplois.

Sur l'application de la loi de déprécarisation, le Ministre annonce près de 1000 postes offerts au plan de titularisation au lieu des 500 prévus par le précédent gouvernement. Or, les 500 prévus en 2012 n'ont pas été consommés : l'effort sur 2013 n'est donc pas plus important. Mais surtout, concernant la question cruciale des agents sur budget les réponses du Ministre ne sont pas satisfaisantes :

- pour les agents de catégorie A, le Ministre ne retient pas le principe de titularisation, mais envisage la « déprécarisation » par un accès au [CDI](#) pour tous les ayants droit.
- pour les agents de catégorie B et C, il a dit travailler à la piste d'une titularisation dans la territoriale, mais qui ne réglerait éventuellement que la question de certains agents de [CFA/CFPPA](#)

Sur les mesures statutaires et catégorielles, la [FSU](#) a dénoncé la diminution de 8 à 5 millions des crédits qui y seront consacrés, les limitant à la seule poursuite des plans engagés. La réponse du Ministre a été de dire qu'il assumait son choix d'avoir privilégié la limitation des suppressions d'emploi aux mesures de revalorisation.

Paris, le 28 septembre 2012

- [Les grandes lignes du projet de budget 2013 présenté par Stéphane Le Foll](#)